

Café Psychosocio du 27 janvier

Lieu : Les Cent Kilos – 15h-17h Animation Jamal LAMRANI

Nombre de participants : 9

- Membres du CIRFIP : 4 (Psychosociologues, Consultant psychosociologique)
- Membres hors-CIRFIP : 5 (Médecin, Étudiants, Retraité/Formateur FLE en association).

Compte rendu : Diana Domingué, Sandrine Rioual, Jamal Lamrani

Tour de table des questions

- Le bricolage des professionnels de PMI pour exercer leur métier d'accompagnement des femmes enceintes et le développement des enfants dans un contexte de précarisation croissante des bénéficiaires. La multiplication des sages-femmes libérales, portée par une réglementation d'État, a comme conséquence de pousser les plus précaires, les personnes vivant à la rue vers les PMIs. Dans ce contexte, comment les professionnels peuvent-ils bien faire leur travail?
- Comment travailler une demande d'intervention avec une structure et poser le cadre méthodologique de l'intervention ?
- Comment un formateur GAPP exerçant avec les professionnels d'un foyer de polyhandicapés peut-il amener et travailler le thème de la sexualité des résidents en situation de polyhandicap neuromoteur?
- Une question issue d'un travail universitaire autour de la psychothérapie institutionnelle : comprendre le décalage entre les informations officielles communiquées (sites, littérature) et les réalités du terrain?
- Peut-on absorber les histoires personnelles des migrants qui composent un groupe d'apprentissage en français langue étrangère.

Question choisie :

La situation du déni des institutions du travail des PMI et l'impact sur le travail des professionnels de ces PMIs.

Café Psychosocio du 27 janvier

Présentation du contexte : les PMI dépendent du conseil général.

Constat d'une modification du vocabulaire - parler de "populations précaires" à la place de populations sans papier ou sans hébergement. Ce déplacement du vocabulaire est-il un déni politique? Est-il une forme de rejet? Une des explications pourrait être un discours politique défensif afin de ne pas faire peur et de ne pas mettre en avant le constat de la défaillance des institutions.

Les caractéristiques des nouvelles populations de femmes et enfants accueillies par les PMI dont les situations ne sont ainsi pas reconnues par l'État :

- Des femmes qui ont fui leur pays, leur communauté car elles refusent les contraintes sociologiques et leur impact sur leur vie personnelle, sur leur corps (mariage forcé, excision, etc).
- Des veuves de guerre

Ce sont des femmes sans communauté, isolées et dans des situations de logements précarisées ou inexistantes.

Pour les professionnels des PMI cela impliquent un questionnement :

- Quand l'institution ne reconnaît plus les spécificités des populations accueillies comment faire pour faire reconnaître son travail?
- En quelle mesure le travail réalisé par les associations auprès de populations qui n'existent pas dans le discours politique peut-il exister, être reconnu et soutenu?
- Pourquoi ces nouvelles formes de "famille en difficultés" sont-elles laissées pour compte et prises en charge par les associations de façon plus ou moins clandestine - de fait.?

Les missions des PMI ont été définies dans des cadres normatifs précis. Cependant la réalité du terrain évolue sans que ces cadres ne soient modifiés. Cela implique une difficulté à réaliser les missions. Sans possibilité de s'adosser à l'institution, les professionnels bricolent afin de répondre à ces nouvelles formes de soutien à la parentalité et à la périparentalité.

Le travail des sages-femmes libérales, dont l'accompagnement à la parentalité au domicile est soutenu par la sécurité sociale, court circuité celui des professionnels des PMI. Il pose aussi la question de la transmission des règles de métier. En effet, les sages-femmes libérales s'insèrent dans ce champ professionnel avec des pratiques diversifiées, auto-engendrées, qui n'intègrent pas ou peu les histoires du métier.

Cette question de la transmission est aussi à se poser dans des institutions dans lesquelles les objectifs sont en opposition avec les réalités du terrain. L'institution est maltraitée par des facteurs exogènes (nouvelles normes) et peut induire une maltraitance des professionnels par cette institution elle-même. Comment, dans ce contexte où il est difficile de réaliser "du bon boulot", les professionnels sont-ils en mesure de réaliser la transmission non seulement des règles de métier mais aussi des protocoles de soins concernant les bénéficiaires de l'institution.

La non-reconnaissance de ces nouvelles formes de travail induit une perte de sens et des départs de professionnels. En effet comment faire "du bon boulot" ? Comment accompagner le développement des enfants qui n'ont pas de toit ? Devant cette impossibilité, les professionnels sont confrontés à une souffrance éthique. En effet, les médecins sont en capacité d'exercer un suivi médical (vaccination, etc) et sont moins directement confrontés à la réalité sociale des familles et des enfants.

En quoi la question du jour est aussi une question de société ?

L'orientation gestionnaire qui se traduit par la diminution des investissements publics, paraît être une conséquence de l'application des critères de gestion budgétaire définis par l'union européenne. Dans le cadre de ces règles européennes, les pays de l'UE sont soumis à des règles qui limitent leur marge d'autonomie dans la gestion des services publics.

Ces règles attaquent le cadre institutionnel , qui se traduisait avant par un travail collectif pour accueillir les femmes migrantes, aujourd'hui les identités métier s'affaiblissent de plus en plus, il y a une perte de sens du métier lui-même , notamment celui des puéricultrices et des psychologues. Nous assistons aussi à un affaiblissement du sentiment d'appartenance à l'institution PMI, le travail est de plus en plus individualisé et externalisé, l'éthique professionnelle est mise à l'épreuve dans des actes du quotidien et le pouvoir de contestation* s'en trouve affaibli. Bien faire son travail est une lutte permanente.

Les travaux de Christine Davaudian sur la mère migrante (voir son article dans le numéro 25 de la NRP « Devenir mère sans papier ») et ses documentaires qui croisent les regards entre les mères migrantes et les équipes de la PMI , montrent la réalité du travail des équipes de la PMI sous les regards des mères migrantes. C'est un cri d'alarme devant l'étiollement des collectifs de la PMI et de la difficulté de trouver des répliques pour transformer le cadre institutionnel et pour pouvoir faire « du bon boulot » en équipe.

* Danièle Linhart apporte un regard sur ces processus dans son ouvrage "La Comédie humaine du travail"

Coups de cœur de fin de séance

Ouvrages:

- *Redonner du sens au travail : une aspiration révolutionnaire* - Coralie Perez et Thomas Coutrot;
- *La constellation transférentielle* - Pierre Delion.
- *La novlangue managériale: Emprise et résistance* - Agnès Vandeveldde-Rougale.

Publications:

- L'ensemble des publications sur la thématique du travail de la Fondation Jean Jaurès, notamment "Qu'est-ce qui ne va pas avec le travail?" (<https://www.jean-jaures.org/videos-podcasts/quest-ce-qui-ne-va-pas-avec-le-travail/>);
- L'article "Le travail abîmé" sur Médiapart (<https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/120124/le-travail-abime-un-constat-partage>);
- Une publication dans la *Nouvelle revue de psychosociologie* sur "Devenir mère sans papiers. À propos d'une pratique clinique en pmi" (<https://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2018-1-page-85.htm?ref=doi&contenu=article>);
- Le dossier d'articles sur les migrants sur Cairn.info (<https://www.cairn.info/liste-03262744>).

Vidéos:

- Youtube sur les **Familles en errance** (<https://youtu.be/x5OrwN7srts>);
- Radio France sur **la novlangue** à partir de l'oeuvre de Georges Orwell (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/la-novlangue-de-george-orwell-un-instrument-de-domination-1513908>).

Film: *Moi, Capitaine* de Matteo Garrone.

Exposition : *Des migrations aux quartiers populaires* au Centre Tignous d'Art Contemporain à Montreuil (du 26 janvier au 13 avril 2024). Toutes les informations de l'exposition collective à l'adresse suivante: <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2024/01/23/expo-des-migrations-aux-quartiers-populaires-centre-tignous-dart-contemporain-montreuil-janvier-avril-2024>